

Réforme des Retraites #2



*Les mensonges du gouvernement ou
Pourquoi il faut bloquer ce projet*

**Il faudrait travailler plus longtemps
parce qu'on vit plus longtemps !**



Si l'espérance de vie augmente ces dernières années, l'espérance de vie en bonne santé, qui évalue le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, stagne.

En France, l'espérance de vie en bonne santé atteint ainsi 65,9 ans chez les femmes et 64,4 ans chez les hommes. Par ailleurs les réformes de 2010 avec un premier recul de 2 ans de l'âge d'ouverture des droits, et 2014 avec l'augmentation de la durée de cotisation de 150 à 172 trimestres, ont déjà imposé d'adapter la durée des carrières à l'augmentation de l'espérance de vie.

Elles ont eu pour effet de réduire les gains d'espérance de vie et la durée de la retraite.

A partir de 1951, chaque génération aurait une durée de retraite espérée inférieure d'environ quatre mois par rapport à la génération précédente.

Alors même que les effets de ces réformes n'ont pas encore totalement été épuisés, le report de 2 ans de l'âge de départ aura pour effet d'accentuer la baisse de la durée de vie à la retraite.

Un retraité né en 1970 perdra deux années de vie à la retraite par rapport à son homologue né en 1949.

La question n'est pas donc de travailler plus longtemps car on vit plus longtemps mais de savoir comment assurer un juste partage des richesses issues des gains de productivité pour financer une politique de protection sociale solidaire.



Le syndicalisme Libre et Indépendant

"La baisse du ratio cotisant/retraité de 1,7 pour 1 justifie la réforme"

Personne ne veut de cette réforme !

Rien ne la justifie !

Un seul mot d'ordre :

Le retrait pur et simple !

Un moyen :

La grève totale jusqu'au retrait !

Cet argument est l'alibi de toutes les réformes depuis 1993 dont les effets ont déjà compensé la baisse du ratio de dépendance.

De 2032 jusqu'à 2070, malgré le vieillissement progressif de la population française la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale resterait stable ou en diminution. Cela est dû principalement aux effets des précédentes réformes qui ont fait décrocher les pensions des retraites par rapport aux revenus moyens des actifs.

Avec un scénario de 1% de croissance du PIB, de 50% en 2020 ce rapport chuterait à 40% en 2056. Mais cela est sans compter sur le rôle déterminant de la productivité. La croissance cumulée enregistrée depuis les années 60 est telle qu'en 2023, un travailleur français produit près de quatre fois plus de richesses que son homologue d'après-guerre.

Encore une fois, la vraie question est celle du partage des richesses, notamment par l'augmentation générale des salaires et l'arrêt des aides sans contrepartie aux entreprises qui se chiffrent en dizaines de milliards chaque année.

L'Etat premier responsable !

La politique gouvernementale de diminution du nombre de fonctionnaires et de gel des salaires conduit à creuser le déficit du régime.

Le COR lui-même en fait mention dans son rapport « le caractère paradoxal de ce résultat, les mesures d'économie sur la masse salariale publique se traduisant par une détérioration du solde du système de retraite .

Mieux encore si l'Etat dans ce scénario maintenait des contributions et subventions d'équilibre en proportion du PIB à leur niveau moyen de 2017 à 2021, l'équilibre serait atteint en 2038 avec une croissance économique de 1,6% ou en 2042 avec un taux de 1,3%.

Pour préparer la grève, pour mobiliser, nous appelons tous les cheminots à participer à toutes les initiatives et actions interprofessionnelles sur tout le territoire : manifestations, diffusions, assemblées générales, ...

Tous ensemble, construisons la grève pour gagner !

CHEMINOTS FO



Le syndicalisme Libre et Indépendant